

# Élections aux Conseils d'Administration SNCF

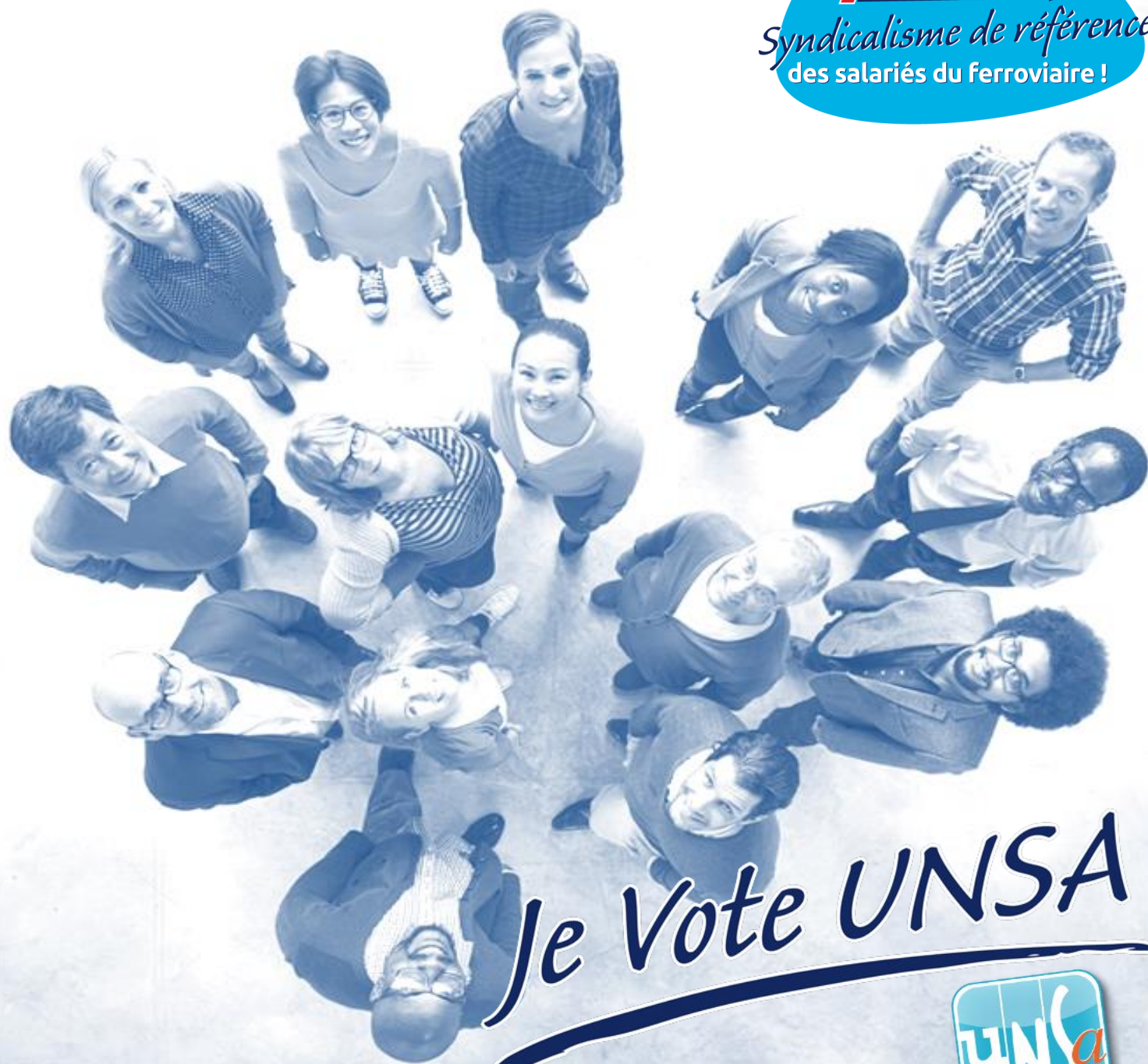
votes électroniques du 4 au 10 décembre 2020

SNCF / SA VOYAGEURS / SA RÉSEAU / SA GARES & CONNEXIONS

*Avancées sociales*

*& développement de l'entreprise*

*L'UNSA-FERROVIAIRE porte mes ambitions !*



*Je Vote UNSA*



Du 4 au 10 décembre 2020, vous êtes appelés à élire vos représentants des salariés dans les Conseils d'Administration SNCF (holding), SA Voyageurs, SA Réseau et SA Gares & Connexions, par le biais des votes électroniques.

Cette élection intervient en application de la loi portant « Nouveau Pacte Ferroviaire 2018 » qui a créé un Groupe Public Unifié intégrant SNCF (holding) et quatre filiales au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (La Société par Actions Simplifiées, SAS Fret SNCF, ne comportant pas de Conseil d'Administration au regard de sa forme juridique, ses agents voteront sur le périmètre SNCF holding).

Une mesure transitoire nous a permis de désigner vos représentants UNSA-Ferroviaire, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 dans chaque Conseil d'Administration. **L'UNSA-Ferroviaire étant la seule Organisation Syndicale présente dans tous les Conseils, au regard du poids électoral UNSA en constante hausse, issu des dernières élections CSE SNCF en novembre 2018. A cet effet, une information régulière vous est communiquée régulièrement.**

## / Rôle du Conseil d'Administration



De manière générale, un Conseil d'Administration a vocation à gérer les grandes orientations de l'organisation. C'est également l'organe compétent pour déterminer les choix stratégiques. Ainsi, au niveau de l'entreprise, il dispose de quatre grands pouvoirs généraux :

- Il définit la stratégie de la société ;
- Il choisit le mode d'organisation de la société, présidence dissociée ou non et nomme soit le président-directeur général, soit le président et le directeur général. Il détermine leur rémunération ;
- Il contrôle la direction générale en s'assurant que ses choix stratégiques sont bien mis en œuvre. Il a un rôle déterminant dans la prévention des risques et la surveillance du bon fonctionnement du dispositif anti-fraude et anti-corruption ;
- Il veille à la qualité de l'information fournie aux marchés à travers l'établissement des comptes annuels.

## / L'UNSA-Ferroviaire a pour priorité la cohésion sociale



Un axe revendicatif ambitieux, défini et porté par la structure de l'UNSA-Ferroviaire du Groupe Public Ferroviaire SNCF, sert de fil conducteur à l'intervention des administrateurs SNCF, tout au long du mandat :

Face à un Gouvernement intransigeant sur trois principes : GPF SNCF transformé en holding de Sociétés Anonymes (SA), fin du recrutement au Statut au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et ouverture à la concurrence, l'UNSA-Ferroviaire a fait évoluer la loi par la prise en compte de certains amendements, déposés et défendus via les groupes parlementaires à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Amendements portant sur des aspects sociaux, économiques et techniques.

Aujourd'hui, le travail et la mobilisation de l'UNSA-Ferroviaire redoublent d'intensité pour bâtir une Convention Collective Nationale (CCN) de haut niveau dans la branche ferroviaire et mettre en place de nouveaux droits acquis pour l'ensemble des salariés SNCF, au travers du pacte social SNCF que nous voulons de haut niveau.



# / L'UNSA-Ferroviaire a pour priorité le développement du Groupe SNCF en France et à l'international



Le développement économique et le rayonnement du Groupe SNCF, dans l'hexagone comme à l'international sur les sujets de la mobilité, des transports et de la logistique avec comme cœur de cible le ferroviaire, sont ancrés dans nos valeurs et nos interventions, via de nombreuses rencontres avec les décideurs et des actions de lobbying positif.

## Ce scrutin vous concerne !

Le Conseil d'Administration peut apparaître, pour une majorité de salariés SNCF, moins proche et moins concret que les CSE. L'élection a lieu tous les quatre ans.

Cette élection est cependant très importante ; c'est en effet aux Conseils d'Administration que l'Etat, actionnaire du groupe Public SNCF, présente et fait voter ses orientations.

La présence d'administrateurs salariés permet de mettre sur la table les questions sociales, les emplois, les salaires et les orientations stratégiques d'entreprise dans les débats qui précèdent les prises de décisions.

Une forte participation à l'élection est indispensable pour permettre aux Organisations Syndicales et en particulier à l'UNSA-Ferroviaire de faire passer les préoccupations et les positions des salariés SNCF auprès des représentants de l'Etat.

En effet, le rapport de forces pour les administrateurs salariés s'établit au moment de l'élection.

Portant les valeurs d'un syndicalisme autonome, apolitique et indépendant, l'UNSA-Ferroviaire se présente à vos suffrages avec la force de ses convictions, la volonté de vous défendre et de vous servir, que vous soyez agents SNCF au Statut ou Contractuels ou salariés des sociétés du groupe.



**Votes électroniques  
du 4 au 10 décembre 2020**



# ÉLECTIONS

AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION SNCF

DU 4 AU 10 DÉCEMBRE 2020

## CA SNCF

*L'UNSA, seule éligible  
dans l'ensemble des quatre CA !*



Christelle JEANNET



Laurent FAUVIAU



Karine SEIGNEURIN



Franck DIMEGLIO



Chantal GUILLAUMIE



Thierry LE BARCH

## CA VOYAGEURS



Xavier LEMAIRE



Hélène LE SAINT



Philippe DUMÉ



Lydie PORCEL



Olivier DEPOULAIN

## CA RÉSEAU



Fanny ARAV



Benoît THÉVENARD-BERGER



Sylvie KAMMERER



Philippe GUELPA



Françoise-Andrée ZOIA



Jean CALIO

## CA GARES & CONNEXIONS



Philippe FROISSARD



Valérie LOURDAIN



Jean Michel BOUCHER

*Avancées sociales  
& développement de l'entreprise*

*Je vote UNSA !*